



## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL HERAULT DES JEUNES U10

2 juin 2024 - Golf du PIC SAINT LOUP

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux*

#### 1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat Individuel de l'Hérault est ouvert aux joueuses et joueurs répondant aux Règles du statut amateur et ayant répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

- **Catégorie U10** : Agé de 10 ans ou moins (nés en 2014 et après),

**Seuls les licenciés** dans les départements de l'Hérault pourront prétendre au titre de champion de leur département.

Le nombre de joueurs est limité à 30.

Pas de limite d'index, mais les joueurs doivent pouvoir justifier d'un score en compétition sur 9 trous

Filles / Garçons	Nombre Minimum	Drapeau Minimum
Filles	10	Jaune
Garçons	25	Jaune

Les joueurs seront inscrits dans l'ordre de réception de leur demande d'inscription

**2- FORMULE DE JEU : Score Maximum** (limité à 9 Si à la fin du 8e coup, la balle n'est pas dans le trou, celle-ci est ramassée et on note 9 sur la carte de score.) : **9 trous**

9 trous le samedi départ du N°1 en même temps que les « Grands ».

**Marques de départ** : Repère 7 (Orange)

#### 3- DEPARTS

La liste officielle des départs sera consultable sur le site internet de la Ligue Occitanie, sur le tableau officiel de la compétition et sur le site du golf.

Comité Départemental de Golf de l'HERAULT

Maison des sports Nelson Mandela. ZAC de Pierres Vives 34090 MONTPELLIER

Tél. 06 63 78 97 84 - E-mail : sportif@ffgolf34.org



### Rappel du règlement général, des préconisations et obligations pour les compétitions jeunes

- **Epreuve non-fumeur** voir § 1.2-2 (I-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2-2 (I-8).
- Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de CD ou de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée, entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- **Suiveurs de parties** voir § 1.2.2-4
- Tel que préconisé par la fédération pour les compétitions U10, chaque partie devra, si possible, être accompagnée par un(e) suiveur(se) de partie indépendant des joueurs.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

#### 4- INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

La date de clôture des inscriptions est fixée au **28/05/2024**, à 24h cachet de la poste faisant foi. Les inscriptions, **obligatoirement accompagnées du droit d'engagement à l'ordre du Comité départemental de golf de l'Hérault**, se feront uniquement par courrier, et devront être adressées à :

**Comité départemental de golf de l'Hérault  
Maison des sports Nelson Mandela. ZAC de Pierres Vives  
34090 MONTPELLIER**

Les inscriptions peuvent être envoyées par courriel à l'adresse : **sportif@ffgolf34.org**, dans ce cas l'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du paiement à l'adresse ci-dessus.

Aucun paiement ne sera accepté le jour de la compétition.

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

Le comité publiera une liste de joueurs retenus au plus tard 2 jours après la date limite d'inscription.

#### **Droit d'engagement : 22 €**

Toute annulation de participation devra être notifiée auprès du club au plus tard le **30/05/2024** à 17h. Toute annulation après cette date reste redevable du droit d'engagement.

#### 5- CLASSEMENTS ET PRIX de l'épreuve

**Classement** : Classement en brut Score Maximum exclusivement et obligatoirement par **sexe** (pas de classement mixte). Dans chaque catégorie garçons et filles, le départage des éventuels ex aequo pour le titre de Champion se fera en play off « trou par trou » sur les trous désignés par le comité.

Pour les autres places les départages éventuels seront effectués sur les 9,6,3 et dernier trou puis, si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant (départage informatique).

**Prix** : Dans chaque catégorie garçons et filles : 2 ou 3 prix en Brut (en fonction du nombre de joueurs)

**Résultats** : Les résultats seront annoncés et affichés à la fin du dernier tour ; ils seront ensuite consultables sur le site Internet de la ligue golf Occitanie et sur le site du comité Hérault

#### 6-COMITE DE L'EPREUVE

**Le Comité de l'épreuve - arbitres** qui sera mis en place le jour de la compétition par le comité départemental organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.